



● **ERABLES 31** ●
La **BIO** en Haute-Garonne



● **CIVAM Bio 09** ●
Le groupement des Agriculteurs **BIO** de l'Ariège

COMPTE-RENDU du Comité de pilotage projet **CASDAR**

11 mars 2015 – Rieux-Volvestre (31 310)

Personnes présentes

Maraîchers : Angel ALEGRE, Pierre BESSE, Marc BONNEFOUS, Thomas FAURE, Fabrice KEROLLE, Marie-Paule SIRGAN-FEULLERAT, Grégoire TALBOT.

Partenaires : Marie-Sylvie BOBO-HENRY (Conseil Général de la Haute-Garonne), Brigitte GIACOMIN (Pays Sud Toulousain), Jean-Luc FAVREAU (animateur CIVAM 31), Patrick MARCOTTE (directeur CIVAM Bio 66), Johann MONCHY (Jardins du Volvestre), Bernard MONDY (enseignant chercheur ENFA TOULOUSE), Elian ROUTELOUS (Conseil Général de la Haute-Garonne),

Coordinatrice ERABLES 31 : Sophie FRAYSSINET

Animatrice technique maraîchage CIVAM Bio 09 : Delphine DA COSTA

Personnes excusées

Maraîchers : Séverine LASCOMBE, Marion LEPAGE, Frank KROONEN, Laurent WELSCH, Tom FLEURANTIN et Simon DUMOTIER.

Partenaires : Cécile AGUILLERA (Biocoop Sud-Ouest), Alain ARRUFAT (technicien maraîchage CIVAM Bio 66), Véronique DUCOMBS (SCIC Resto Bio Midi-Pyrénées), Laurent DURRIEU (directeur des Jardins du Volvestre), Hugo ELLEMEET (Association la Source), Laurence ESPAGNACQ (Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne), Jean-Claude ESPIE (gérant de la SCIC Save et Garonne Maraîchage), Claudette FROMENTIN (Inéopôle de Brens), Mohamed GAFSI (enseignant-chercheur ENFA - Dynamiques Rurales), Jean Daniel LABORDE (Fédération départementale des CUMA de Haute-Garonne), Nadine LOIRETTE-BALDIT (chargée du suivi technique du dossier à la Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt), Catherine MAZOLLIER (GRAB d'Avignon), Marc MIETTE (Bio 82 / GIE AgriBio 82 / SARL Saveurs du Quercy), Eric ROSSIGNOL (Chambre d'Agriculture de l'Ariège), Anne TISON (Association Naturaliste de l'Ariège), François TOULIS (Président de la Chambre d'Agriculture d'Ariège), Hélène VEDIE (GRAB d'Avignon),

Partenaires non représentés : Arbres et Paysages d'Autan, Jean-Pierre SARTHOU (INRA - UMR AGIR, Région Midi-Pyrénées, Réseau des AMAP Midi-Pyrénées, Fédération Départementale des CUMA de Haute-Garonne.

Objectifs

- ❖ Présenter aux partenaires le travail réalisé en 2014 et celui prévu pour 2015
- ❖ Organiser l'implication des partenaires dans le travail prévu en 2015



Avec le soutien de :



Déroulement de la réunion

- ❖ **Présentation des personnes présentes et de leur structure**
- ❖ **Présentation du travail réalisé en 2014 et prévu en 2015 par les maraîchers référents et les animatrices**

Cf. présentation réalisée ce jour-là en pièce jointe

Intérêts des maraîchers pour le projet :

- La zone concernée est très peu favorable au maraîchage, d'où l'intérêt de travailler sur ce territoire,
- Les maraîchers ont l'habitude de travailler seul, d'où l'importance de proposer des outils et des démarches plus collectives,
- La maîtrise de l'enherbement est un réel problème en maraîchage biologique, d'où l'intérêt de cette étude,
- Volonté des maraîchers d'améliorer leurs techniques de production pour produire des légumes de qualité et répondre ainsi aux demandes locales.

2 volets dans ce projet :

- Approche technique pour améliorer les résultats globaux de l'exploitation : aspect technique et aspect systémique.
- Travail pour créer du collectif, du lien entre maraîchers, travailler en réseau : aspect organisationnel.

Axes techniques

Démonstration de bandes enherbées sur l'exploitation de BARJAC :

2014 : seigle forestier pour maîtriser l'enherbement des allées sous-serre : voir compte-rendu en pièce jointe

2015 : seigle forestier et sorgho fourrager pour couvrir le sol plus rapidement et re-fertilisation en cours de culture.

Proposition d'Angel ALEGRE : solarisation pour diminuer le stock de graines d'adventices et introduction d'une légumineuse en engrais vert pour apporter une partie des besoins en azote. Angel ALEGRE a « une vie du sol extraordinaire sur son exploitation ».

Questionnement : quel délai pour que la légumineuse ait le temps de fixer et de restituer l'azote assimilable par les cultures légumières ?

Questionnement de Patrick MARCOTTE : le temps de mise en place et de la destruction du couvert ne prend-t-il pas plus de temps qu'un désherbage classique ?

Réponse de Grégoire TALBOT : non, le temps a été calculé et en plus résultats intéressants sur la diminution du tassement des allées.

Solarisation :

Patrick MARCOTTE suggère de tester la solarisation.

Angel ALEGRE s'interroge sur les effets négatifs de la solarisation sur la vie du sol et sur son tassement : Delphine DA COSTA contacte à nouveau l'Association des naturalistes d'Ariège pour envisager une étude, avec comptage des organismes vivants, avant et après une solarisation. Pour être représentative, cette étude doit être faite plusieurs années consécutives.

Questionnement sur la minéralisation : la solarisation doit certainement accélérer la minéralisation par le réchauffement du sol. Angel ALEGRE sous-fertilise avant de solariser et Patrick MARCOTTE ne fertilise pas avant d'implanter des salades.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural



Avec le soutien de :

Démonstration de désherbage avec le robot Oz de Naïo Technologies :

Suite à la rencontre technique organisée à Saint-Marcet, les maraîchers font part de leurs remarques et questionnements :

- le robot n'est pas encore autonome et nécessite des interventions fréquentes et régulières des technico-commerciaux de Naïo Technologie et des maraîchers l'ayant acheté => gain de temps pas encore perçu.
 - l'investissement est lourd (plus de 20 000 €) tant que le travail du robot n'est pas totalement satisfaisant.
 - pour que le travail du robot soit efficace, il doit passer au même endroit toute les semaines et étant donné sa vitesse de travail la surface totale désherbée ne doit pas excéder 8 ha => point à prendre en compte si achat mutualisé.
 - Les exploitations maraîchères étant assez éloignées les unes des autres, le temps dédié au transport du robot d'une exploitation à l'autre doit être bien réfléchi. A ce point s'ajoute les conditions météorologiques durant lesquelles le robot ne pourra pas travailler.
- ⇒ Pour que les maraîchers envisagent un achat groupé le robot doit être totalement autonome et efficace et l'installation de nouveaux maraîchers doit continuer à être favorisée afin de resserer le maillage territorial (exploitations plus proches les unes des autres).

Démonstration :

Les membres du GAEC de Champ Boule à BARJAC ont investi dans des doigts bineurs Kress.

Nous allons essayer **d'organiser une rencontre technique sur leur ferme** et échanger sur l'enherbement des allées sous serres.

Techniques de non travail du sol :

Pierre BESSE insiste sur le fait de s'intéresser au non travail du sol pour gérer et diminuer le développement des adventices.

Projet innovant du GABB 32 :

Il nous a été suggéré de nous rapprocher du GABB 32 par rapport au projet innovant sur la qualité du sol.

Outil d'aide à la décision :

Nous pouvons éventuellement nous rapprocher de la commission légumes Grand Ouest pour créer un Outil d'Aide à la Décision (OAD).

Visite du CIVAM Bio 66 :

Le CIVAM Bio 66, nous propose d'organiser pour les maraîchers, une visite de leurs essais et de leurs locaux.

Analyse systémique des exploitations

❖ **Travail mené avec l'aide d'un groupe de 5 étudiants en projet tutoré :**

Le but ultime de ce travail est d'obtenir un panel des techniques de maîtrise de l'enherbement qui existent, en fonction des conditions de chaque exploitation, pour qu'un maraîcher ou porteur de projet puisse faire des choix en fonction de ses conditions et objectifs.

Travail à poursuivre : recouper les données de la synthèse réalisée par les étudiants avec toutes les techniques de désherbage qui existent, faire une corrélation entre toutes les techniques.

A partir de la synthèse réalisée par les étudiants : faire ressortir les principaux critères qui vont influencer les choix pour maîtriser les adventices :

- Accès à l'eau,
- Détermination du nombre d'heures travaillées,
- Type de commercialisation.....



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural



Avec le soutien de :

Une des possibilités pour 2015, est de contacter l'ENSAT pour proposer aux étudiants un projet tutoré donnant suite au travail réalisé en 2014 (statistiques, corrélations plein champs/serres, type d'irrigation...). Nous devons bien identifier nos besoins en amont. Nous pouvons également travailler sur des cas types.

⇒ Attente des réponses des financeurs avant d'engager des frais.

Nous pouvons identifier si une mutualisation de la commercialisation est possible : le maillage du territoire par les exploitations maraîchères.

Aspect organisationnel

❖ Questionnement sur la commercialisation :

Les maraîchers et partenaires se sont interrogés sur la commercialisation et la transformation des légumes :

- Comment être complémentaires et non compétitifs ?
- Comment vendre les légumes à des prix justes et rémunérateurs ? Nous devons travailler sur les coûts de production. Devons-nous créer une charte ?

Cette question continuera à être abordée en 2015 et en 2016 lorsque les maraîchers s'organiseront pour commercialiser leurs légumes en partenariat.

❖ Questionnement sur les achats de matériel :

Les maraîchers se sont interrogés sur l'éventualité d'acheter du matériel en commun (robot...).

❖ Questionnement sur les GIEE

Les GIEE sont des Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental. Nous avons essayé d'identifier, avec les maraîchers, les éléments bloquant la création de GIEE.

Les maraîchers souhaitent :

- avoir plus d'informations sur ces groupements,
- plus de cohésion entre eux avant de créer un GIEE (commencer par mettre en commun des outils...),

Certains maraîchers considèrent qu'ils ont déjà un appui d'ERABLES 31 et du CIVAM Bio 09, ils ont quelques craintes à créer une nouvelle structure.

Deux freins ont été identifiés par les maraîchers :

- leurs exploitations sont quelques fois éloignées les unes des autres,
- leur système de commercialisation est principalement en vente directe.

Ils souhaitent cependant pérenniser leurs exploitations et aider les jeunes à s'installer. Etant donné que les maraîchers travaillent et échangent entre eux depuis le début du CASDAR, nous pouvons considérer qu'ils fonctionnent déjà comme un GIEE. Il nous reste donc à formaliser notre groupement.